



LIVRET D'ACCUEIL

Service de chirurgie orthopédique et traumatologie

Bâtiment : Laennec - étage : 2ème - Aile : B et D

Accueil/Secrétaire hospitalière : 01 44 49 42 38

Numéro de fax : 01 44 49 42 40



Hôpital Necker
Enfants malades
AP-HP



**ASSISTANCE
PUBLIQUE**
**HÔPITAUX
DE PARIS**

Dans ce livret, vous trouverez les informations spécifiques au service d'Orthopédie et Traumatologie Pédiatriques dans lequel est hospitalisé votre enfant, en complément du livret d'accueil de l'hôpital universitaire Necker-Enfants malades.

L'hospitalisation d'un enfant est un évènement particulier dans sa vie et dans celle de sa famille. L'ensemble de l'équipe est là pour vous accueillir et vous accompagner pendant ce séjour. Votre enfant est au centre de notre attention pour que sa situation s'améliore le plus vite possible.

Surtout, n'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent. Nous nous efforcerons d'y répondre.

Présentation du service

Le service d'Orthopédie et Traumatologie Pédiatriques fait partie du Département Médico-Universitaire Chirurgie Tête, Cou et Locomoteur de l'enfant dont le responsable médical du pôle est le Professeur Françoise DENOYELLE

À l'entrée du service, un tableau d'affichage vous indique le nom des membres de l'équipe médicale, des cadres, de l'assistante sociale, de la psychologue.

Chef de service : Professeur Stéphanie PANNIER
Cadre du service : M^{me} Corinne DEPARIS

L'accueil

En cas d'hospitalisation programmée, veuillez respecter **l'horaire d'arrivée** indiqué sur la convocation.

À votre arrivée vous serez accueillis et accompagnés dans votre chambre par un membre de l'équipe.

Il vous sollicitera pour recueillir les informations concernant votre enfant (ses habitudes de vie, ses besoins, son état de santé....)

Cet échange est nécessaire pour une prise en charge personnalisée.

En accord avec le médecin, l'infirmier(e) réalisera les premiers soins nécessaires.



Pensez à ramener **le carnet de santé et un doudou propre ou quelques jouets identifiés au nom de votre enfant**.

Présence des parents

En qualité de parents, vous êtes autorisés à rendre visite à votre enfant quand vous le souhaitez.

Le nombre de visiteurs est limité à 2 personnes maximum dans la chambre.

Les visites d'enfant(s) de moins de 15 ans, ne sont pas autorisées.

Un seul parent est autorisé à passer la nuit.

Des soins sont prodigués à votre enfant jour et nuit.

Pendant tout le séjour de l'enfant, en accord avec l'équipe soignante, vous pouvez si vous le souhaitez, participer aux soins d'hygiène et de confort de votre enfant.

Si vous réalisez au domicile des soins spécifiques à votre enfant, il est nécessaire d'en informer l'infirmière dès votre arrivée. En concertation avec elle vous déterminerez qui assurera ces soins pendant le séjour à l'hôpital.

L'équipe médicale

Chaque membre de l'équipe porte un badge mais n'hésitez pas à redemander le nom et la fonction de votre interlocuteur.

Tous les jours, et en continu, les médecins se relaient pour assurer la prise en charge de votre enfant.

Une visite médicale des chirurgiens au chevet de votre enfant a lieu tous les jours entre 9h et 11h, ainsi qu'une contre-visite en fin d'après midi.

Par ailleurs, un médecin est présent dans le Service 24h/24, joignable à tout moment.

Un médecin anesthésiste participe à la prise en charge de votre enfant.

La douleur de votre enfant est évaluée par le personnel soignant au minimum une fois par équipe et le traitement est réajusté si nécessaire.

L'équipe paramédicale

Le cadre de santé, encadre l'ensemble du personnel paramédical. Il est un interlocuteur privilégié pour échanger avec vous sur la prise en charge de votre enfant.

Chaque jour, une infirmière ou une puéricultrice est identifiée comme référente de votre enfant. Les auxiliaires de puériculture et les aides-soignantes collaborent avec les infirmières et les puéricultrices en participant aux soins.

Pour assurer la continuité des soins, à chaque changement d'équipe, un temps de transmission orale entre les professionnels est réalisé :

- Aile B :**
- ◆ Le matin à 6h45
 - ◆ L'après-midi à 13h45
 - ◆ Le soir à 21h

- Aile D :**
- ◆ Le matin à 7h15
 - ◆ Le soir à 19h15

La durée de ces transmissions est approximativement de 30 minutes.

A cette occasion, les soignants pourront être amenés à passer dans la chambre de votre enfant.

Pour la qualité de la prise en charge de votre enfant, nous vous remercions de respecter au maximum ce temps d'échanges.

La prise en charge globale de votre enfant

Des déplacements peuvent être nécessaires pour votre enfant (examens complémentaires, consultations, intervention chirurgicale, changement de service).

Vous pouvez accompagner votre enfant lors de ces déplacements, qui sont assurés par l'équipe dédiée au brancardage. Dans certains cas votre présence à la consultation est nécessaire.

D'autres professionnels peuvent être amenés à intervenir dans la prise en charge de votre enfant, y compris à votre demande (assistante sociale, psychologue, éducateur de jeunes enfants, kinésithérapeute, diététicienne...).

Les repas

Lors de l'hospitalisation, un recueil de données sur les goûts alimentaires de votre enfant est réalisé.

Il est impératif de respecter le régime alimentaire prescrit par le médecin. Selon, la situation de votre enfant, les médecins pourront demander une prise en charge diététique.

La mise à jeun peut être prescrite par le médecin pour des raisons médicales ou chirurgicales. Dans ce cas, il ne faut rien donner à votre enfant : **ni à boire, ni à manger**.

Pour vous, des espaces dédiés à la restauration sont disponibles. Vous trouverez le salon des parents au 2^{ème} étage dans l'aile A. Des réfrigérateurs et des fours à micro-ondes sont à votre disposition.

Les consignes relatives à l'utilisation de ces espaces communs y sont affichées.

Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de les respecter scrupuleusement.

Pour des raisons d'hygiène alimentaire, aucune denrée alimentaire périssable ne doit être entreposée dans la chambre de votre enfant.



Mesures d'hygiène dans le service

Les mesures d'hygiène à respecter dans tous les cas et par tous les visiteurs consistent en une friction hydro-alcoolique des mains à chaque fois que vous entrez et sortez de la chambre. Les infirmières, les aides soignantes vous expliqueront comment utiliser efficacement les solutions hydro-alcooliques à disposition dans la chambre.

Des mesures spécifiques peuvent être prescrites par le médecin, dans ce cas elles feront l'objet d'un affichage sur la porte de la chambre et les consignes vous seront expliquées.



D'autre part, si vous êtes enrhumés, si vous toussez ou si vous avez de la fièvre, il vous est recommandé de ne pas venir en visite à l'hôpital.

Toutefois si votre visite s'avère indispensable, vous devez impérativement le signaler aux infirmières et aux médecins qui vous indiqueront les consignes à respecter (port d'un masque, ...) pour limiter la transmission des microbes.

L'état de santé de votre enfant

Pour obtenir des informations sur la santé de votre enfant, vos interlocuteurs privilégiés sont :

- L'équipe médicale pour les informations concernant le traitement, les résultats d'examens, les suites opératoires, la suite de la prise en charge, la sortie...
- L'infirmière référente de votre enfant pour les nouvelles au quotidien (alimentation, sommeil...).

Vous pouvez la solliciter directement dans le service ou par téléphone 24h/24.
Il est à noter qu'aucune information d'ordre médical ne pourra être donnée par ce biais.

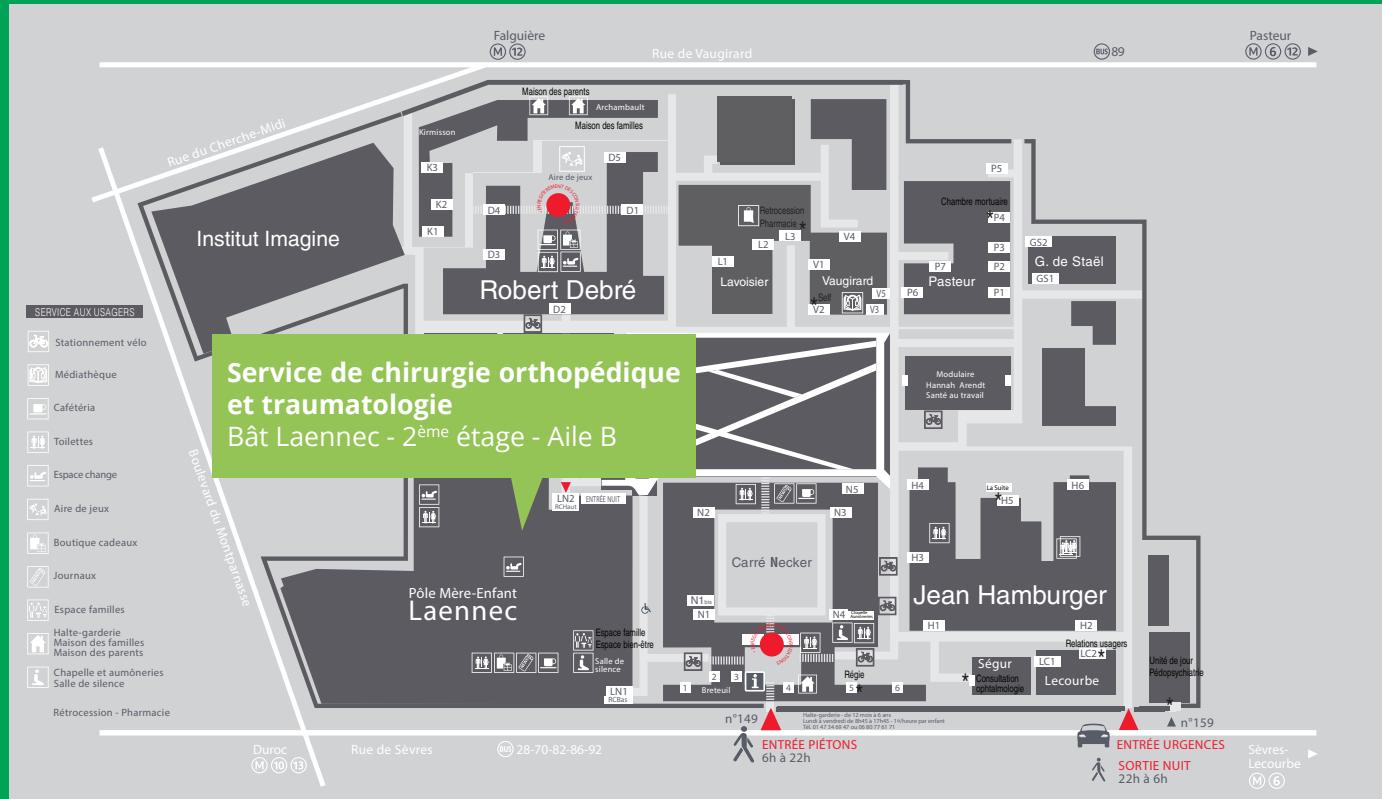


N'hésitez pas à nous signaler toute réaction ou comportement inhabituel concernant votre enfant.

La sortie de votre enfant

Est une décision médicale qui se prépare en équipe et s'organise avec vous.

Sauf pour raison médicale, la sortie à lieu après la visite des médecins le matin avant 12h. Les informations relatives à la sortie vous seront communiquées pendant votre séjour et nous vous accompagnerons dans l'organisation de ses modalités pratiques.



Les coordonnées utiles du service

Accueil / Secrétaire hospitalière 01 44 49 42 38

Poste de soins infirmiers

Aile B : chambres 217 à 240 01 71 39 66 28
01 71 39 86 51

Aile D2 : chambres 277 à 284 01 44 49 59 07

Cadre de santé Aile B 01 44 19 28 83

Cadre de santé Aile D 01 44 49 42 48

Hôpital universitaire Necker-Enfants malades

149, rue de Sèvres
75743 PARIS Cedex 15
01 44 49 40 00 (standard)

www.hopital-necker.aphp.fr

